



## Vernehmlassung zur Strategie Nachhaltige Entwicklung 2030

### Consultation sur la Stratégie pour le développement durable 2030

### Consultazione sulla Strategia per uno sviluppo sostenibile 2030

Organisation Organizzazione	Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG)
Adresse Indirizzo	Boulevard du Théâtre 4, 1204 Genève

Bitte senden Sie Ihre Stellungnahme elektronisch an [aemterkonsultationen@are.admin.ch](mailto:aemterkonsultationen@are.admin.ch). Sie erleichtern uns die Auswertung, wenn Sie uns Ihre Stellungnahme **als Word-Dokument** zur Verfügung stellen.

Merci d'envoyer votre prise de position par courrier électronique à [aemterkonsultationen@are.admin.ch](mailto:aemterkonsultationen@are.admin.ch). Un envoi **en format Word** facilitera grandement notre travail.

Si prega di inviare i vostri pareri all'indirizzo di posta elettronica [aemterkonsultationen@are.admin.ch](mailto:aemterkonsultationen@are.admin.ch). L'invio in **formato Word** faciliterà notevolmente il nostro lavoro.



## 1. Generelle Fragen zur Strategie Nachhaltige Entwicklung 2030

### Questions générales sur la Stratégie pour le développement durable 2030

### Domande generali sulla Strategia per uno sviluppo sostenibile 2030

<b>Frage 1</b>	<b>Befürworten Sie generell den Entwurf der Strategie?</b>
<b>Question 1</b>	<b>Êtes-vous globalement favorables au projet de la stratégie ?</b>
<b>Domanda 1</b>	<b>Siete generalmente a favore del progetto di strategia?</b>
Antwort	<input type="checkbox"/> ja <input type="checkbox"/> eher ja <input type="checkbox"/> eher nein <input type="checkbox"/> nein
Réponse	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> plutôt oui <input type="checkbox"/> plutôt non <input type="checkbox"/> non
Risposta	<input type="checkbox"/> sì <input type="checkbox"/> piuttosto sì <input type="checkbox"/> piuttosto no <input type="checkbox"/> no
Erläuterung Explication Spiegazione	<p>La CCIG soutient la démarche globale qui vise à atteindre les 17 objectifs du développement durable 2030 tels que définis par l'ONU. Avec la présente Stratégie pour le développement durable 2030, le Conseil fédéral souhaite montrer comment il compte procéder en matière de développement durable au cours des dix prochaines années.</p> <p>Nous saluons également l'intention de réaliser une gestion transparente des conflits d'objectifs entre les diverses politiques publiques et la volonté de mettre en place une cohérence politique en matière du déploiement du développement durable dans les différents domaines politiques.</p> <p>Par ailleurs, nous reconnaissons l'importance de mettre en place des « conditions-cadres favorables » pour permettre aux acteurs de l'économie, de la finance, de la formation, de la recherche et de l'innovation d'être les moteurs du développement durable. L'orientation vers une politique de croissance durable axée sur le long terme, vers des marchés axés sur la concurrence et vers l'ouverture internationale mérite d'être soulignée. Par ailleurs, la stratégie reconnaît l'importance de la sécurité de l'approvisionnement énergétique, de la formation, de la recherche et de l'innovation, tout comme la digitalisation et les technologies de l'information et de la communication.</p> <p>Nonobstant, la CCIG juge indispensable que les principes énoncés dans la Stratégie de développement durable 2030 qui permettraient de resserrer les exigences réglementaires soient encadrés par un processus législatif. Les principes et objectifs doivent être mis en œuvre par les offices fédéraux « dans le cadre de leurs responsabilités ». Raison pour laquelle la responsabilité personnelle de la société civile et du secteur privé doit rester le facteur décisif qui permettra d'atteindre les objectifs visés. Par conséquent, il nous semble primordial que les mesures soient déterminées via les instances et circuits de décision habituels. Les plans d'action par période de législature qui contiennent des mesures complémentaires doivent être mis en consultation auprès des parties prenantes respectives.</p> <p>Enfin, nous soulignons que la plupart des impacts réels de la stratégie peuvent uniquement être évalués lors de l'analyse des mesures concrètes.</p>
<b>Frage 2</b>	<b>Sind die drei Schwerpunktthemen richtig gesetzt?</b>
<b>Question 2</b>	<b>Les trois thèmes préférentiels sont-ils correctement définis ?</b>
<b>Domanda 2</b>	<b>I tre ambiti tematici prioritari sono impostati correttamente?</b>
Antwort	<input type="checkbox"/> ja <input type="checkbox"/> eher ja <input type="checkbox"/> eher nein <input type="checkbox"/> nein
Réponse	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> plutôt oui <input type="checkbox"/> plutôt non <input type="checkbox"/> non
Risposta	<input type="checkbox"/> sì <input type="checkbox"/> piuttosto sì <input type="checkbox"/> piuttosto no <input type="checkbox"/> no

Erläuterung Explication Spiegazione	<p>Le choix des trois thèmes préférentiels (consommation et production durables ; climat, énergie et biodiversité ; égalité des chances) est intéressant, mais reste subjectif. Même si tous les thèmes sont importants, on aurait pu choisir, entre autres, celui de l'industrie et de l'innovation.</p> <p>Dès lors, il conviendrait de mieux intégrer dans la stratégie les contributions et les efforts faits par le secteur de l'industrie et par l'économie dans son ensemble.</p> <p>Proposition de modification point 1</p> <p>1. Consommation et production durables : favoriser des modes de consommation durables ; assurer la prospérité et le bien-être en préservant les ressources naturelles ; accélérer la transition vers des systèmes alimentaires plus durables <u>en tenant compte de l'innovation scientifique et en collaboration étroite avec l'économie</u>; renforcer la responsabilité des entreprises en Suisse et à l'étranger.</p>
Frage 3 Question 3 Domanda 3	<p><b>Sind bestimmte Elemente in der Strategie aus Ihrer Sicht nicht oder nicht ausreichend berücksichtigt? Falls ja, welche?</b></p> <p><b>Êtes-vous d'avis que certains éléments ne sont pas ou pas suffisamment pris en compte dans la stratégie ? Si oui, lesquels ?</b></p> <p><b>Ritiene che alcuni elementi non siano o non siano sufficientemente presi in considerazione nella strategia? Se sì, quali?</b></p>
Erläuterung Explication Spiegazione	<p>La CCIG souligne que la politique en faveur du développement durable doit impérativement respecter le principe de subsidiarité de l'action de l'Etat.</p>
Frage 4 Question 4 Domanda 4	<p><b>Haben Sie weitere allgemeine Bemerkungen zur Strategie?</b></p> <p><b>Avez-vous d'autres remarques d'ordre général sur la stratégie ?</b></p> <p><b>Avete altri commenti generali sulla strategia?</b></p>
Bemerkungen Remarques Commenti	-

## 2. Spezifische Fragen / Questions spécifiques / Domande specifiche

Sie können die nachstehende Tabelle verwenden, um Ihre spezifischen Kommentare und Änderungsvorschläge zu machen. Bitte geben Sie genau an, welche Textstellen betroffen sind (zum Beispiel «Ziel 7.3» oder «internationale strategische Stossrichtung»).

Vous pouvez utiliser le tableau ci-dessous pour faire vos commentaires spécifiques et propositions de modifications. Nous vous prions d'indiquer avec précision les passages concernés (par exemple « objectif 7.3 » ou « axe stratégique international »).

Potete usare la tabella sottostante per fare i vostri commenti specifici e le modifiche proposte. Indicare con precisione quali passaggi sono interessati (ad esempio "obiettivo 7.3" o "asse strategico internazionale").

## **Executive Summary / Résumé exécutif / Riassunto esecutivo**

-

### **1. Einleitung / Introduction / Introduzione**

Nous saluons la prise en compte des dimensions sociale, économique et écologique du développement durable. Nous sommes favorables à la coopération internationale qui permet d'harmoniser les concepts et standards utilisés.

### **2. Agenda 2030 für nachhaltige Entwicklung / L'Agenda 2030 pour le développement durable / Agenda 2030 per uno sviluppo sostenibile**

-

### **3. Leitlinien für die Bundespolitik / Lignes directrices pour la politique fédérale / Linee guida per la politica federale**

La CCIG est convaincue que l'on ne peut pas construire un monde meilleur sans solutions économiques. Le développement durable ne peut pas se faire au détriment de l'économie, mais uniquement en collaboration étroite avec les entreprises. La priorité va donc aux mesures de développement durable qui misent sur des solutions économiques et sur la collaboration entre tous les acteurs. Il importe de mettre en place des coopérations avec l'ensemble des protagonistes pour encourager le transfert de connaissances et créer des incitations à un environnement durable.

Afin de pouvoir réaliser les objectifs fixés par les lignes directrices, les contributions des acteurs privés sont indispensables. Dès lors, les acteurs (économiques) doivent impérativement être intégrés dans les processus de planification, budgétaire et de pilotage politique.

Afin de garantir la subsidiarité et l'efficacité des mesures, il convient d'accorder aux acteurs (économiques) la flexibilité nécessaire qui leur permet de tenir compte des particularités de leur branche. Il n'est pas souhaitable de contraindre les entreprises à atteindre des objectifs de durabilité par des réglementations trop lourdes mais plutôt d'encourager ces dernières à le faire sur une base volontaire.

Enfin, le projet de stratégie pour le développement durable mentionne des conflits d'objectifs entre les différentes politiques publiques (par exemple les relations entre les atteintes à l'environnement et la croissance économique, entre la marge de manœuvre des entreprises et les exigences écologiques et sociales ou encore entre l'agriculture et la protection et la conservation des bases naturelles de la vie), mais le projet ne détaille pas comment les conflits d'objectifs sont à résoudre dans des cas concrets.

### **4. Schwerpunktthemen / Thèmes préférentiels / Ambiti tematici prioritari**

-

#### **4.1 Nachhaltiger Konsum und nachhaltige Produktion / Consommation et production durables / Consumo e produzione sostenibili**

Nous soutenons la volonté de favoriser des modes de consommation et de production durables. Il nous paraît essentiel de pouvoir garantir la prospérité et le bien-être de la population suisse, sans surexploiter les ressources naturelles. Par conséquent, les systèmes alimentaires doivent être aménagés pour assurer la sécurité alimentaire pour tous, en permettant un accès diversifié aux biens de consommation durables et en s'assurant que cet accès puisse se faire à un prix compétitif et compte-tenu du niveau de ressources différentes au sein de la population.

Nous approuvons la volonté de réaliser le développement durable en internalisant les coûts externes et en améliorant l'information des consommateurs. Cela étant, les mesures permettant de stimuler la consommation et la production durables ne doivent pas se faire au détriment des entreprises suisses et les désavantager vis-à-vis leurs concurrents étrangers.

Nous tendons à rappeler que dans la grande majorité des cas, les entreprises suisses assument leur responsabilité sociale en faisant des affaires de manière durable - économiquement, écologiquement et socialement. Il incombe à l'État de garantir de bonnes conditions cadres et d'aider les entreprises à assumer leur bonne gouvernance, en particulier dans les pays où les structures de gouvernance sont faibles.

Par ailleurs, l'économie suisse s'efforce souvent à trouver des solutions pour améliorer la production durable. Ces solutions sont ensuite largement exportées à l'international.

<p><b>4.1.1 Nachhaltige Konsummuster fördern / Favoriser des modes de consommation durables / Favorire modelli di consumo sostenibili</b></p>
<p>-</p>
<p><b>4.1.2 Wohlstand und Wohlergehen unter Schonung der natürlichen Ressourcen sichern / Assurer la prospérité et le bien-être en préservant les ressources naturelles / Garantire la prosperità e il benessere preservando le risorse naturali</b></p>
<p>La CCIG est favorable à l'économie circulaire, en revanche, nous nous opposerons à des contraintes réglementaires que les entreprises devraient potentiellement subir si elles étaient obligées d'aménager leurs processus de production, leurs produits et leurs modèles d'affaires pour atteindre des objectifs disproportionnés.</p> <p>En d'autres termes, il s'agit d'encourager les entreprises à utiliser leurs ressources de manière efficace et parcimonieuse, mais pas de les contraindre par des normes légales lourdes.</p>
<p><b>4.1.3 Die Transformation hin zu nachhaltigeren Ernährungssystemen im In- und Ausland vorantreiben / Accélérer la transition vers des systèmes alimentaires plus durables en Suisse comme à l'étranger / Accelerare la transizione verso sistemi alimentari sostenibili in Svizzera e all'estero</b></p>
<p>-</p>
<p><b>4.1.4 Unternehmensverantwortung im In- und Ausland stärken / Renforcer la responsabilité des entreprises en Suisse et à l'étranger / Rafforzare la responsabilità sociale d'impresa in Svizzera e all'estero</b></p>
<p>Pour ce qui est de la responsabilité des entreprises en Suisse et à l'étranger, la CCIG tient à souligner l'engagement des entreprises pour assumer leur responsabilité sociale et environnementale. Il est nécessaire de soutenir les entreprises dans leurs démarches et de favoriser le développement de standards internationaux.</p> <p>Nous rappelons aussi le rejet dans les urnes de l'initiative «Entreprises responsables» et l'adoption du contre-projet indirect que la CCIG a soutenu. Ce contre-projet pragmatique et proportionné impose de nouvelles obligations aux entreprises suisses.</p>
<p><b>4.2 Klima, Energie, Biodiversität / Climat, énergie, biodiversité / Clima, energia, biodiversità</b></p>
<p>La CCIG partage l'évaluation des défis posés par le rapport et souligne que des éventuels conflits d'objectifs doivent être abordés de façon transparente.</p> <p>Nous tenons cependant à rappeler que si nous souscrivons aux objectifs découlant de l'Accord de Paris sur le climat, en revanche, nous nous opposons à une interdiction de facto des énergies fossiles d'ici 2050 que nous jugeons trop radicale. Limiter la dépendance envers les énergies fossiles doit être un objectif sur le long terme, mais nous soulignons que les entreprises ont besoin de sécurité juridique et en matière de planification. L'objectif doit en effet prendre en compte la garantie de sécurité énergétique de la Suisse, tant au niveau des entreprises que de la population.</p> <p>Par ailleurs, si la CCIG est favorable à une amélioration énergétique et à l'utilisation possible de sources renouvelables, elle est en revanche opposée à fixer des objectifs irréalistes en la matière. Elle part du principe qu'une trop grande contrainte exercée sur les personnes et les entreprises n'est pas la meilleure option pour parer aux émissions de gaz à effet de serre, mais que les mesures incitatives doivent plutôt être encouragées.</p> <p>Nous pensons ainsi qu'il faut rester prudent sur les moyens utilisés pour atteindre zéro émission de gaz à effet de serre en 2050. Beaucoup d'efforts sont déjà effectués par le biais de la Stratégie énergétique 2050 et de la récente loi sur le CO2 qui induisent des coûts contraignants pour l'économie. Il ne faudrait pas que la Suisse fasse cavalier seul, car les problématiques climatiques doivent être coordonnées à l'échelle internationale.</p> <p>A relever également qu'il ne nous semble pas soutenable de fixer pour objectif un recul du nombre d'événements climatiques créant des dommages dans les milieux bâtis. En revanche, chercher à ce que leurs conséquences diminuent par rapport à la période 2005-2015 est souhaitable.</p>
<p><b>4.2.1 Treibhausgasemissionen reduzieren und klimabedingte Auswirkungen bewältigen / Réduire les émissions de gaz à effet de serre et maîtriser les répercussions des changements climatiques / Ridurre le emissioni di gas serra e gestire le conseguenze del riscaldamento globale</b></p>

-
<b>4.2.2 Den Energieverbrauch senken, Energie effizienter nutzen und erneuerbare Energien ausbauen / Diminuer la consommation d'énergie, utiliser l'énergie de manière efficace et développer les énergies renouvelables / Ridurre il consumo di energia, utilizzarla in maniera più efficiente e sviluppare il settore delle energie rinnovabili</b>
Nous sommes d'accord avec les propos du point 4.2.2. Cela étant, certains de nos membres remettent en question l'affirmation « Dans la consommation énergétique globale la proportion d'énergies renouvelables présentant un bon rapport coût-efficacité ne cesse d'augmenter. ». En effet, les énergies non pilotables (éolien, solaire) ont une valeur économique qui chute avec leur pénétration, comme le montre les prix spot de l'électricité qui passent par des valeurs négatives sur des périodes de plus en plus longues, en Allemagne par exemple. Et le paradoxe, que la Suisse connaît, rend la production d'énergie pilotable (hydraulique) de moins en moins rentable. Moins on a recours aux énergies non pilotables, plus le coût de production des énergies pilotable augmente par manque de rentabilité, puisque l'on ne peut plus faire appel à ces sources d'énergie de manière optimale.
<b>4.2.3 Biologische Vielfalt erhalten, nachhaltig nutzen, fördern und wiederherstellen / Conserver, utiliser de manière durable, favoriser et restaurer la diversité biologique / Conservare, utilizzare in modo sostenibile, promuovere e ripristinare la biodiversità</b>
-
<b>4.3 Chancengleichheit / Egalité des chances / Pari opportunità</b>
Nous souscrivons aux principes de l'autodétermination et de la responsabilité individuelle. Cela étant, afin de promouvoir l'égalité des chances, nous soulignons le rôle clé que jouent le partenariat social, le respect des normes légales, les conditions-cadres favorables à l'économie ainsi que les conditions de travail et les normes sociales garanties dans les CCT. En créant des emplois et en cotisant au système de prévoyance, les entreprises suisses contribuent à la prospérité et à la sécurité économique de la population.  La CCIG relève avec satisfaction la volonté affichée que les conditions cadres dans lesquelles les entreprises évoluent soient entre autres soumises à des charges administratives aussi légères que possible. En effet, les normes et obligations légales qui encadrent les activités économiques, et qui doivent nécessairement évoluer et être adaptées, doivent l'être dans le respect de ce principe.  Nous nous opposons cependant à une intervention étatique dans la politique salariale des entreprises. Récemment, des règles (non contraignantes) ont été introduites qui prévoient des contrôles de salaires et des quotas dans les organes de direction, sans qu'une discrimination salariale systématique ait pu être prouvée au préalable. L'écart salariale « non explicable » relevé par l'OFS n'est pas dû à une discrimination salariale des entreprises.
<b>4.3.1 Die Selbstbestimmung jeder und jedes Einzelnen fördern / Encourager l'autodétermination de chacune et chacun / Promuovere l'autodeterminazione di ogni singolo individuo</b>
-
<b>4.3.2 Den sozialen Zusammenhalt sicherstellen / Assurer la cohésion sociale / Garantire la coesione sociale</b>
-
<b>4.3.3 Die tatsächliche Gleichstellung von Frau und Mann gewährleisten / Assurer l'égalité effective entre les femmes et les hommes / Garantire l'effettiva uguaglianza tra donna e uomo</b>
-
<b>5. Treiber für Nachhaltige Entwicklung / Les moteurs du développement durable / Motori per lo sviluppo sostenibile</b>
La CCIG salue le fait que le gouvernement reconnaît un rôle important à l'économie « lorsqu'il s'agit de rapprocher la Suisse des objectifs prioritaires de la stratégie. La Confédération met en place des

conditions-cadres favorables à cet effet et contribue ainsi au renforcement du pays sur le plan économique ».

Les moteurs du développement durable ont été identifiés. Les consommateurs peuvent également jouer un rôle important (en accélérant le développement durable ou en le freinant). Il est important que les entreprises puissent bénéficier des conditions cadres favorables, de la sécurité juridique et des incitations appropriées.

La tendance actuelle vers une sur-reglementation peut entraver la capacité d'innovation des entreprises.

#### **5.1 Beitrag der Wirtschaft / Contribution de l'économie / Contributo dell'economia**

La CCIIG salue l'engagement clair pour une politique de la croissance. Nous approuvons également le fait que l'économie soit considérée comme étant un acteur important.

#### **5.2 Nachhaltigkeit im Finanzmarkt / Durabilité sur le marché financier / Sostenibilità nel mercato finanziario**

-

#### **5.3 Bildung, Forschung und Innovation / Formation, recherche et innovation / Formazione, ricerca e innovazione**

-

#### **6. Der Bund als Vorbild / Exemplarité de la Confédération / La Confederazione come esempio da seguire**

Nous encourageons la démarche de faire connaître ses approches et ses solutions à l'interne et vers l'extérieur, comme cela est annoncé en ce qui concerne l'utilisation des ressources naturelles. La Confédération peut jouer un rôle d'exemplarité en matière de développement durable dans son rôle d'acheteuse, d'investisseuse ou d'employeuse.

#### **6.1 Der Bund als Beschaffer / La Confédération comme acheteuse / La Confederazione come acquirente**

-

#### **6.2 Der Bund als Eigner von verselbständigten Einheiten / La Confédération comme propriétaire d'entités autonomes / La Confederazione come proprietario di unità autonome**

-

#### **6.3 Der Bund als Anleger / La Confédération comme investisseuse / La Confederazione come investitore**

-

#### **6.4 Der Bund als Arbeitgeber / La Confédération comme employeuse / La Confederazione come datore di lavoro**

-

#### **6.5 Der Bund als Verbraucher von natürlichen Ressourcen / La Confédération comme utilisatrice de ressources naturelles / La Confederazione come consumatore di risorse naturali**

-

#### **7. Zusammenarbeit und Partnerschaften zur Umsetzung der Strategie / Coopération et partenariats pour la mise en œuvre de la stratégie / Collaborazione e partenariati per la realizzazione della Strategia**

La coopération avec tous les acteurs doit reposer sur un partenariat. Des solutions durables doivent reposer sur des approches "bottom-up".

#### **7.1 Organisation innerhalb der Bundesverwaltung / Organisation au sein de l'administration fédérale / Organizzazione all'interno dell'Amministrazione federale**

-

<b>7.2 Zusammenarbeit mit Kantonen und Gemeinden / Coopération avec les cantons et les communes / Collaborazione con i Cantoni e i Comuni</b>
-
<b>7.3 Zusammenarbeit mit der Zivilgesellschaft, Wirtschaft und Wissenschaft / Coopération avec la société civile, l'économie et les sciences / Collaborazione con la società civile, l'economia e la scienza</b>
-
<b>7.4 Kommunikation / Communication / Comunicazione</b>
-
<b>8. Monitoring und Berichterstattung / Monitoring et compte rendu / Monitoraggio e rendicontazione</b>
-
<b>8.1 Monitoring der nachhaltigen Entwicklung / Monitoring du développement durable / Monitoraggio dello sviluppo sostenibile</b>
-
<b>8.2 Berichterstattung / Compte rendu / Rendicontazione</b>
-